



Appel à projets 2020 / 2022

RÈGLEMENT

HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

APPEL A PROJETS « HEBERGEMENTS TOURISTIQUES »

Une action du schéma de stratégie touristique

En 2017, Golfe du Morbihan - Vannes agglomération a validé son schéma de développement touristique, dont le positionnement est « la rencontre avec l'exceptionnel ».

Le schéma fixe des actions de la direction tourisme pour stimuler et accompagner l'émergence d'une offre d'excellence ; cet appel à projets s'inscrit dans cette perspective.

Les objectifs de l'appel à projets

Le diagnostic préalable au schéma avait identifié les faiblesses suivantes :

- Un vieillissement observé de certains hébergements.
- Un déficit d'hébergements à la nuitée pour l'itinérance.

A terme, les menaces suivantes pour cette filière ont été pointées :

- Un risque de dé-corrélation de l'offre d'hébergements du territoire avec les attentes des nouvelles clientèles notamment.
- La concurrence accrue d'autres destinations dont l'offre d'hébergements a pu évoluer.

L'objectif de cet appel à projets est donc de contribuer à moderniser et requalifier l'offre d'hébergements en soutenant la création de nouveaux hébergements et/ou la montée en qualité des hébergements existants.

Les bénéficiaires

Hébergements touristiques publics et privés,

3 volets de candidature : hébergements proposant des services liés à la randonnée, hébergements innovants, hébergements éco responsables.

Hébergements existants ou en création, en fonction du volet de l'appel à projets.

Hébergements touristiques tels que hôtels, campings, gîtes, villages vacances, parcs résidentiels de loisirs.

Cumul possible des trois volets ; candidature à un seul volet pour la période totale de l'appel à projets par hébergeur.

Critères impératifs de recevabilité

Hébergements touristiques de plus de 15 lits, inscrits au registre du commerce et des sociétés, et respectant la réglementation des établissements recevant du public.

Le contenu de l'appel à projets

	Hébergements proposant des services liés à la randonnée	Hébergements innovants	Hébergements éco responsables
<i>Hébergement en création</i>	X	X	X
<i>Hébergement existant</i>	X		X
<i>Nature des dépenses éligibles</i>	Achat de vélos électriques ; racks à vélos Portage de bagages Station de lavage et de réparation de vélos Equipements et aménagements pour accueil de chevaux Outils web de réservation en ligne, amélioration de la visibilité : ex visites virtuelles Services spécifiques à l'accessibilité (...)	Part des investissements liés à l'innovation dans l'achat et la construction de l'hébergement Travaux d'aménagements et de modifications pour intégrer une innovation Aménagements spécifiques à l'accessibilité (...)	Achat d'équipements ou travaux d'aménagement permettant des économies d'énergie. Travaux d'aménagement spécifiques à l'accessibilité (...)
<i>Taux d'intervention</i>	30 %	20 %	30 %
<i>Critères de jugement (en plus des critères impératifs de recevabilité)</i>	Qualité et viabilité du projet Hébergement à la nuitée	Qualité et viabilité du projet L'offre n'existe pas dans un rayon de 15 kilomètres Démarche éco responsable	Qualité et viabilité du projet Label 15 lits minimum Démarche éco responsable
<i>Plafond de l'aide</i>	20 000 €	50 000 €	30 000 €
<i>Montant minimum des dépenses</i>	5 000 €	10 000 €	5 000 €
<i>Critères de bonification de l'aide dans la limite du plafond</i>	Offre innovante (n'existe pas à proximité) Offre localisée à proximité des axes de randonnée structurants (GR, GRP, V45, Equibreizh ...) Travaille avec des fournisseurs locaux Hébergement situé dans les landes de Lanvaux Modèle de fonctionnement en réseau	Se situe dans un secteur à forte contrainte environnementale Offre localisée à proximité des axes de randonnée structurants (GR, GRP, V5, Equibreizh) Travaille avec des fournisseurs locaux Hébergement situé dans les landes de Lanvaux Modèle de fonctionnement en réseau	Se situe dans un secteur à forte contrainte environnementale Travaille avec des fournisseurs locaux Hébergement situé dans les landes de Lanvaux Modèle de fonctionnement en réseau
<i>Taux d'intervention maximum en cas de bonification</i>	40 %	30 %	40 %

Durée

3 ans à compter de janvier 2020

Cumul possible des trois volets ; candidature à un seul volet pour la période totale de l'appel à projets par hébergeur.

Modalités de candidature

① Le porteur de projet prend connaissance **du règlement** défini précédemment et de son éligibilité

② Le porteur de projet envoie une **lettre d'intention** à l'adresse mail suivante : a.guillonneau@gmvagglo.bzh

③ Ce courrier déclenche une **rencontre** entre le porteur de projet, le service tourisme de l'agglomération et la chambre de commerce et d'industrie du Morbihan, partenaire de l'opération

A l'issue de ce rendez vous

④

La candidature peut être déposée

Un accompagnement spécifique est proposé afin de pouvoir candidater, notamment pour le volet éco responsable, avec les services de l'agglomération (service gratuit)

⑤ Un jury, composé d'élus du comité de pilotage tourisme, de techniciens de la direction patrimoine et tourisme, et de la chambre de commerce et d'industrie du Morbihan étudiera l'ensemble des dossiers de candidature.

Modalités de versement

50 % au démarrage de l'opération, sur présentation des devis signés représentant 50% du montant du projet

Solde sur présentation des factures acquittées

Contact

Golfe du Morbihan - Vannes agglomération

Direction du tourisme - GUILLONNEAU-SIBERIL Anne : Responsable du service développement de l'offre touristique

02.97.68.14.24 - a.guillonneau@gmvagglo.bzh